



COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

Mardi 2 juillet 2019 - Réunion de quartier N°7

(Les Minerais)

Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers



Un tour de table est fait afin de se présenter.

INTRODUCTION DE M. Lahaxe Laurent

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc. , au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Laurent Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du programme pluriannuel. M. Lahaxe Laurent remercie tous les participants-es.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

Mise en œuvre sur deux niveaux :

1- Technique et administratif :

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.
- M. Laurent Lahaxe a assisté aux différentes commissions municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.
- Elaboration du contrat de plan qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.
- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc., ...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.



- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et les seniors. On



peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).

M. Laurent Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalement. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Laurent Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

DEBAT

- **Route des trois sources :**
- Il faudrait faire le point par rapport au rétrécissement vers l'habitation de Mme Picard. Il semble que les priorités de passage ne sont pas respectées.
Il est précisé que les panneaux de signalisation doivent être là. Ceci sera contrôlé mais les panneaux ne sont pas obligatoires.
- Il est observé qu'une voiture est souvent garé sur le trottoir (dans le virage), rue des trois sources. Ceci gêne le cheminement piéton et réduit la sécurité. Il sera fait une information auprès du propriétaire.

DIVERS

- Il est abordé le désherbage sur les trottoirs. Il est précisé que le désherbage chimique est interdit depuis janvier 2017. Il convient d'avoir un autre mode de mise en œuvre avec la mise en place d'un plan de désherbage différencié en fonction de la nature des voies et des espaces. La commune s'est équipée courant avril d'un désherbeur thermique.
- Les personnes de l'assemblée se disent satisfaites du déneigement. C'est mieux. Une convention a été passée avec une entreprise locale.
- Les personnes présentes sont satisfaites des travaux réalisés. Un bon travail a été mené.
Pour mener à bien les travaux de voiries, il a été fait des alignements de terrain. Il convient de faire le point par rapport au cadastre et relevage des bornes.
- Des personnes sont intéressées pour la remise en fonction du lavoir. Une personne propose de mettre en place un financement participatif. Un chantier devrait être programmé.
- Le banc vers le lavoir : il conviendrait de le fixer dans l'autre sens afin d'avoir une vue plus sympathique.
- Il est demandé l'aménagement d'un espace jeux...pour les plus petits. C'est une réflexion à mener avec l'ensemble de habitants du secteur.
- Il a été abordé le manque d'échanges entre les personnes du même quartier. Les gens ne sont pas assez impliqués. La démarche vie participative est une première phase mais elle ne résoudra pas tout.
- Le transport pour les personnes âgées est abordé. Cette remarque revient souvent dans les précédentes réunions. Cette thématique sera abordée prochainement afin d'envisager un dispositif adapté aux demandes (covoiturage, ...). Cette thématique concerne toutes les tranches d'âges.
- Développer un projet participatif de réflexion autour du réaménagement de la cabane, de l'espace vert et de l'espace de jeux au centre des Minerais. Il est précisé que la cabane est mise à disposition de l'association de l'étang du Patouillet. C'est une réflexion qui sera abordée également dans le cadre de l'élaboration du contrat de plan communal.



Le rapporteur

M. Laurent Lahaxe